

Coup de pousse

**BILAN DES ACTIONS REALISEES DANS
LE CADRE DU FONDS DE SOUTIEN
« COUP DE POUSSE » – 1^{ère} Edition 2021**



Contexte

Le Pôle territorial de l'Albigeois et des Bastides agit depuis plus de 10 ans sur les questions de climat et d'énergie et plus largement de transition écologique : premier plan climat dès 2010, nombreuses actions autour de la rénovation énergétique de l'habitat, soutien aux initiatives citoyennes de production d'énergie renouvelable, mise en œuvre d'un Projet Alimentaire Territorial pour développer les circuits courts de proximité et de qualité à partir de 2017, etc.

En 2018, le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides et les 5 communautés de communes qui le constituent se sont engagées dans l'élaboration d'un PCAET (Plan Climat-Air-Energie Territorial) pour définir une stratégie locale de lutte contre le changement climatique avec des objectifs et un programme d'actions : rénovation des bâtiments, trajectoire vers l'autonomie énergétique, mobilité active et déplacements doux, transition agricole, adaptation au changement climatique, implication des acteurs et des citoyens...

En 2021, en cohérence avec le programme d'actions du PCAET, et sous l'impulsion du réseau de bénévoles « Bouge Ton Climat », le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides a lancé en 2021 le fonds de soutien « Coup de Pousse » qui permet d'accompagner l'émergence d'initiatives citoyennes en faveur de la transition écologique et énergétique à travers un fonds de soutien de 10 000 €.

Ce fonds de soutien aux initiatives citoyennes vise à accompagner les actions à caractère collectif (les projets individuels ne sont pas éligibles) ayant une portée de transition énergétique et écologique sur les thèmes suivants :

- Transport et mobilités douces
- Economies d'énergie et initiatives énergie renouvelable
- Réduction des déchets
- Alimentation durable
- Biodiversité et patrimoine naturel

Les projets bénéficient jusqu'à 2 000 € d'aides maximum et ont environ une année pour mettre en œuvre les actions.

Rappels des projets retenus en 2021

Suite à l'appel à projet lancé en mai 2021, sept candidatures ont été reçues et examinées par un comité de sélection composé d'élus et de membres du réseau « Bouge Ton Climat ». Les critères de sélection étaient les suivants : impact territorial, relations partenariales, caractère innovant, faisabilité, impact sur la transition écologique, exemplarité, reproductibilité.

Le comité de sélection a proposé aux élus du bureau du PETR Albigeois Bastides de retenir l'ensemble des projets et d'accorder une subvention de 1000€ à 2000€ en fonction de la note obtenue par les projets.

Les projets retenus au titre de « Coup de pouce » en 2021 sont donc :

Nom de la structure	Collectif ou associatif	Nom du projet	Com'com	Thématiques concernées	Montant accordé
Familles rurales du Causse	Associatif	Achat pour la friperie d'un lave-linge, un sèche-linge et du matériel de repassage et de couture.	4C	Réduction des déchets	1500 €
Les amis de l'assou	Associatif	Implantation de panneaux pédagogiques sur le chemin de randonnée « Camin de Comba Granda ».	CCMAV	Biodiversité et patrimoine naturel	1000 €
Les Chlorophylliens	Associatif	MYC'Abeilles "Le Mycélium compagnons des Abeilles"	3CS	Biodiversité et patrimoine naturel Alimentation durable	1600 €
Groupement d'achat de Lomers	Collectif	Ensemble au jardin	3CT	Biodiversité et patrimoine naturel Alimentation durable	2000 €
Terra Mater	Associatif	Création d'un jardin partagé à Villefranche d'albigeois	CCMAV	Biodiversité et patrimoine naturel Alimentation durable Réduction des déchets	1600 €
Ma 2ème maison	Associatif	Proposer aux familles la livraison de paniers et autres produits en circuits courts	3CT	Alimentation durable	1300 €
La sauce locale	Associatif	Promouvoir les circuits courts dans la Vallée du Tarn	Val 81 et CCMAV	Alimentation durable	1000 €

Bilan des actions réalisées

1. Bilan général

Sur les 7 projets retenus initialement, 6 projets ont été menés à leur terme entre octobre 2021 et octobre 2022 et 1 projet a dû être abandonné par le porteur.

Ainsi, sur les 10 000 € de l'enveloppe allouée au fonds « coup de pouce » en 2021, 7893,41 € ont été effectivement versés aux porteurs de projet de la façon suivante :

Nom de la structure	Montant accordé initialement	Subvention effective versée après mise en œuvre (max 80% des dépenses éligibles)	Mise en œuvre de l'action	Commentaires éventuels
Familles rurales du Causse	1500 €	1245,23 €	Action réalisée (100%)	<i>Coût d'achat des machines moins chers que prévu lors du dépôt du projet</i>
Les amis de l'assou	1000 €	1000 €	Action en cours (environ 50%)	<i>Action qui a pris de l'ampleur en bénéficiant d'autres co-financements</i>
Les Chlorophy-Liens	1600 €	1600 €	Action réalisée (100%)	
Groupe d'achat de Lombers	2000 €	2000 €	Action réalisée (100%)	
Terra Mater	1600 €	1048,18 €	Action réalisée (100%)	<i>Coût d'achat des matériels et plants moindres</i>
Ma 2ème maison	1300 €	0 €	Action abandonnée (0%)	<i>Restructuration au sein de l'association durant l'année 2021/2022</i>
La sauce locale	1000 €	1000 €	Action réalisée (100%)	
Total	10 000 €	7893,41 €	<i>Montant de l'enveloppe « non consommée » : 2106,59 €</i>	

2. Bilan détaillé des actions réalisées par projet

- **Familles rurales du Causse : Achat pour la friperie d'un lave-linge, un sèche-linge et du matériel de repassage et de couture.**

Rappels objectifs du projet :

Il s'agit de :

- Optimiser une seconde vie aux vêtements issus des dons des habitants
- Promouvoir la réduction des déchets vestimentaires
- Accompagner la prise de conscience pour réduire l'impact environnemental dû à l'industrie du vêtement en favorisant l'achat de vêtement de seconde main.

Mise en œuvre du projet : Projet réalisé.

Acquisition de machines à laver le linge pour améliorer l'efficacité des friperies.

Les friperies de l'association fonctionnent depuis 30 ans. Ce sont des lieux d'échange et de lien social très appréciés sur le territoire du Causse. D'ailleurs, malgré la période de COVID, l'association constate une fréquentation des friperies en constante augmentation avec 4 591 visites en 2021. Ce fort niveau de fréquentation s'est poursuivi en 2022 avec, à noter, une croissance de la fréquentation par les jeunes (12-20 ans), en recherche de modes de consommation alternatives.

Le volume des dons est très important et émane d'une population plus large que celle qui fréquente les friperies. Le fait de soutenir une activité de recyclage locale constitue un aspect important pour les donateurs. Il est à noter que la qualité des dons n'est pas toujours impeccable ce qui génère beaucoup de tri et de manutention.

Ainsi, depuis l'acquisition des machines à laver le linge avec la contribution « coup de pouce » l'association a réussi à sauver environ 50% de plus de textile qu'auparavant. Ainsi de février 2022 à mars 2022, sur 280kg de dons, 130 kg de déchets, 150 kg gardés dont 52 kg sauvés spécifiquement grâce au lavage des vêtements (qui aurait été jeté donc avant l'acquisition des machines).



Achat de matériels pour la friperie : machine à laver le linge, sèche-linge, défroisseur...

Organisation d'ateliers « seconde main » auprès de jeunes et communication vers les usagers

Du 13 au 24 juin 2022, Familles rurales du Causse a accueilli des jeunes majeures en chantier international (Citrus) sur le thème de la sensibilisation de la seconde main. L'association a proposé des ateliers de réparation textile : ainsi l'intégralité des vêtements (10kg) ont été réparés et ont pu être remis dans le circuit de la vente.

Par ailleurs, dans le cadre du restaurant associatif, l'association est actuellement dans la perspective de supprimer au fil du temps les serviettes jetables, lorsque la quantité de serviettes récupérées lavables sera suffisante. Les machines à laver sont donc mises également à profit pour constituer ce trousseau (torchons, tabliers, maniques...)

Enfin la communication auprès des usagers sur l'acquisition de ces machines à laver est mené : il s'agit aussi de sensibiliser les

usagers/donneurs sur la nécessité d'apporter des vêtements en bon état, dans l'optique de gagner en temps de travail et de satisfaire les clients.

Récapitulatif bilan financier :

Dépenses		Recettes	
Achat machines (lave-linge, sèche-linge, centrale vapeur/défroisseur)	1349,97 €	Subvention Coup de pouce	1245,23 €
Achat produits	67,51 €	Autofinancement association	311,31 €
Installation machines	139,06 €		
TOTAL	1556,54 €		1556,54 €

Rq : Le cout réel d'achat des machines ayant été moindre que prévu initialement (1349,87 € au lieu des 2083,00 € prévu), la subvention « coup de pouce » est moindre afin de rester dans les 80% des dépenses éligibles.

- **Les amis de l'assou : Implantation de panneaux pédagogiques sur le chemin de randonnée « Camin de Comba Granda »**

Rappels objectifs du projet :

Il s'agit de

- Valoriser le patrimoine environnemental des vallées
- Animer la vie locale avec des actions à but citoyen, environnemental et culturel
- Contribuer au développement durable, à la préservation du patrimoine et de la nature

Mise en œuvre du projet : projet toujours en cours puisque de dimension plus importante et donc plus long à mettre en œuvre – réalisé pour la partie « Coup de pouce ».

Un projet initial qui prend une dimension plus importante avec le budget participatif du Tarn

Au travers de l'implantation de panneaux pédagogiques sur le chemin de randonnée « Camin de Comba Granda », l'idée de départ était de porter à la connaissance, des enfants du réseau des écoles des monts d'Alban et du Villefrancois et des randonneurs empruntant le chemin de randonnée « Camin de Comba Granda », l'intérêt du patrimoine environnemental local en particulier l'importance de la diversité des essences d'arbres et du rôle de l'eau.

Pour réaliser ces premiers supports, les moyens financiers de l'association étant limités, le fonds « Coup de Pousse » devait permettre l'achat de matériel pour concevoir et installer deux panneaux de 90 x 60 cm avec supports et des affichettes pour les essences d'arbres se trouvant sur le linéaire du chemin de randonnée du Fraysse à Cambon du Temple. Le coût total était retenu pour un montant de 1658 € dont 1000 € d'aides « coup de pouce ».

Suite à l'attribution de la subvention du PTAB le 13/09/2021, l'association a rencontré le 07/10 2021 le CPIE Pays Tarnais pour la réalisation des panneaux retenus et organisé une sortie avec les enfants du réseau des écoles lors de la semaine des sciences. Il a été discuté à cette occasion de déposer un dossier de candidature pour le 1er Budget Participatif du Tarn pour compléter l'apport de « coup de pouce » autour de ce projet de valorisation pédagogique, notamment en complétant le projet initial sur plusieurs autres enjeux. Ainsi, en Assemblée générale du 23 octobre 2021 cette décision a été entérinée afin de proposer un projet au budget participatif du Tarn en élargissant les thèmes de valorisation : la Biodiversité sur le chemin ; le bois énergie ; les mines de fer ; l'eau ressource à préserver ; le moulin du Temple énergie hydraulique plus le panneau de Départ.

Dès lors, le projet a pris une dimension tout autre avec un budget prévisionnel de 14 100 € intégrant 4-5 panneaux, 6 pupitres « défis » pour les enfants, des livrets pédagogiques, etc. Ce projet a ainsi été lauréat du Budget participatif du Tarn avec une subvention du département s'élevant à 10 180 €. La contribution « Coup de Pousse » s'intégrant pleinement au budget global du projet ; avec pour l'association un rôle d'« effet levier » pour le budget participatif du Tarn.

Travaux sur les contenus, textes, iconographie des panneaux

Afin de produire les contenus et de rédiger les textes des panneaux le travail de recherche est mené selon plusieurs moyens :

- Au travers des compétences et connaissances des membres de l'association,
- Réalisation de photos et croquis par des sympathisants ou membres de l'association ou encore avec le responsable

du Réseau des Ecoles Rurales des Monts d'Alban et du Villefranchois.

- Mise à disposition par la mairie du Fraysse de son fond historique, ses salles et son imprimante, ainsi que d'un employé communal et son matériel.
- Achat envisagé de cartes postales historiques de la mine de fer auprès d'un collectionneur si la qualité d'image du prêt n'est pas convenable.

Mise en forme et fabrication des panneaux avec le CPIE

Concernant la réalisation des panneaux et supports bois en tant que telle, la mission est confiée au CPIE Pays Tarnais en prenant en charge leur fabrication et leur pose. Le travail de conception graphique (représentant environ la moitié du budget) a d'ailleurs été réalisé par le CPIE

Enfin, il restera à concevoir des livrets pour permettre aux enseignants et aux randonneurs un complément d'information sur les panneaux installés sur le sentier et bénéficiant de réponses aux pupitres « défis ». La réalisation et l'impression de ces documents restent à la charge de l'association.

Récapitulatif bilan financier :

A ce jour, un acompte de 4 101 € correspondant à 30% du devis CPIE a été versé au CPIE le 30 août 2022 pour la réalisation de la première phase de mise en forme des panneaux (étude et conception graphique des panneaux).

Dépenses		Recettes	
Recherche et acquisition sur les contenus (photos, cartes postales, textes...)	300 €	Subvention Mairie	100,00 €
Prestation de services CPIE pour les panneaux/pupitres : - Étude, - Conception graphique, - Réalisation et fabrication - Pose sur site	13 800 €	Autofinancement association	2 820,00 €
		Subvention Coup de pouce	1 000,00 €
		Subvention Budget Participatif du Tarn	10 180,00 €
TOTAL	14 100,00 €		14 100,00 €

- **Les Chlorophy-Liens : MYC'Abeilles « Le Mycélium compagnons des Abeilles »**

Rappels objectifs du projet :

- Financer l'achat d'une chaudière avec générateur de vapeur, afin de soutenir des activités d'apiculture et de myciculture (culture de champignons) du territoire (Tarn, Aveyron...), en exploitant la synergie positive entre ces deux activités.
- Mettre à disposition des apiculteurs amateurs locaux, du matériel coûteux
- Sensibiliser les amateurs et professionnels aux recherches innovantes sur le rôle bénéfique des champignons pour la santé et l'espérance de vie des abeilles

Mise en œuvre du projet : Projet réalisé.

Achat d'une chaudière pour soutenir les activités d'apiculture et myciculture

Avec le soutien du Pôle territorial, dans le courant de l'année 2021 et 2022 l'association a pu acquérir une chaudière « Apitotal » servant à la fois à la pratique de l'apiculture et de la myciculture. Puis elle a mis en place un réseau de récupération d'eau de pluie jusque dans la miellerie pour alimenter cette chaudière en eau déminéralisée non potable (installation de gouttières, cuve de récupération d'eau de pluie, tuyauterie...).

Concrètement la chaudière, alimentée en 220V et en eau de pluie, produit de la vapeur d'eau qui sert à faire fondre la cire et nettoyer les cadres des ruches en une trentaine de minutes. La cire et l'eau sont ensuite récupérées dans un bac de décantation, où la cire se solidifie et peut être nettoyée pour être utilisée pour plusieurs usages.

La chaudière permet également de pasteuriser à la vapeur d'eau les substrats (ou « source de nourriture ») servant à la reproduction du mycélium et à la production de champignons comme le bois, la sciure, la paille, les déchets verts et agricoles, le marc de café... Chaque type de champignon ayant des besoins nutritifs différents, ils auront besoin d'un substrat différent.

La chaudière d'une capacité de 310 litres permet de pasteuriser jusqu'à 30 sacs de substrat de 5kg. Ainsi, grâce à l'installation de ces matériels, petit à petit les différentes activités se mettent en place avec quelques adaptations en cours pour mener notamment à bien l'usage de la chaudière comme système de stérilisation des substrats de mycélium.



Installation de la chaudière Apitotal servant pour la pratique de l'apiculture et la myciculture (à gauche) et installation du système de récupération d'eau de pluie (à droite)

Expérimenter le soin des abeilles grâce aux champignons et la myciculture

La propagation des maladies, virus et parasites déciment les essaims et causent le déclin des abeilles. Les extraits (sirops) préparés de certains champignons aux propriétés antivirales tel que le reishi ont démontré leur efficacité pour protéger les abeilles contre les parasites (Varroa) et réduisent la charge virale dans la lymphe (sang des abeilles), favorisant ainsi l'immunité et prolongeant la durée de vie des abeilles. Ainsi, grâce à ces nouveaux matériels, l'association souhaite donc expérimenter cette production de « sirop de soin » des abeilles à partir du mycélium.

Enfin pour sensibiliser à ces nouvelles synergies entre abeilles et champignons l'association a également profité de son « Coup de Pousse » pour réaliser, à l'aide d'une graphiste, une [affiche informative](#) installée à la miellerie de la Salvetat. Il s'agit ainsi de présenter les différentes utilisations de la chaudière et de montrer tous les potentiels des synergies entre apiculture et myciculture.

Récapitulatif bilan financier :

Dépenses		Recettes	
Chaudière Apitotal	1607,00 €	Subvention coup de pouce	1600,00 €
Fournitures	57,87 €	Autofinancement	445,19 €
Flyer communication	74,40 €		
Réalisation Affiche sensibilisation	300,00 €		
Frais de transport	5,92 €		
TOTAL	2045,19 €		2045,19 €

- **Groupement d'achat de Lombers : Ensemble au jardin**

Rappels objectifs du projet :

Il s'agit de :

- Permettre d'améliorer les pratiques collectives de jardinage et d'essaimer les pratiques respectueuses du vivant et de la biodiversité par des ateliers thématiques autour du jardin.
- Permettre le renforcement d'une dynamique collective par la mise en œuvre de nouvelles possibilités de cultures et d'ateliers de transformation des produits du jardin.

Mise en œuvre du projet : Projet réalisé

Consolidation du fonctionnement et de la gouvernance du collectif et de la mise en place du jardin partagé

Depuis 2 ans, le groupement d'achat de Lomers se mobilise pour mettre en œuvre un jardin collectif sur une parcelle dédiée mise à disposition par une famille, qui en laisse l'accès libre selon les disponibilités de chacun. Initialement, cette parcelle partagée était englobée dans une parcelle agricole labellisée en Agriculture Biologique et sous mention Nature & Progrès. La famille a souhaité mettre à disposition une partie de cette parcelle pour le groupement d'achat afin de lancer ce jardin collectif. La participation financière de chaque famille est identique et comprend l'ensemble des frais inhérent à la culture (achat des semences, de la paille pour le paillage, de fumure, etc..).

En 2021, et suite à la récolte de la 1ère année, les membres du jardin ont souhaité continuer le projet en augmentant la quantité de production et en diversifiant les cultures (pommes de terre, des fèves, des oignons, des échalotes...). Par ailleurs, de nouvelles familles ont aussi rejoint l'aventure.

En termes de fonctionnement, chaque famille se positionne selon ses besoins sur le choix des cultures : 13 familles pour la culture de pommes de terre, 12 familles pour la culture d'oignons, 9 familles pour la culture d'échalotes et 7 familles pour la culture de fèves. Plusieurs temps de réunions permettent au groupe d'organiser le projet jardin, de définir ses besoins, l'engagement attendu et l'organisation globale du travail à effectuer.

Enfin, concernant la gouvernance du projet, la famille propriétaire du terrain s'est engagée à laisser le terrain à disposition du collectif sur une durée de 3 ans renouvelable et requestionnée collectivement à l'issue de la période. L'organisation du projet est pensée collectivement, à chaque étape.

En 2021-2022 les principaux enjeux sont d'améliorer les pratiques de jardinage et d'investir dans du matériel d'irrigation pour consolider et structurer le projet ; notamment grâce à la contribution « coup de pouce ».

Organisation d'ateliers thématiques autour du jardin :

Le groupe était très intéressé pour mettre en œuvre des ateliers thématiques autour du jardin en s'appuyant de personnes ressources spécialisées sur différents thèmes. Ces ateliers permettant à la fois l'amélioration de la pratique des jardiniers, l'accès à d'autres personnes, et contribueront ainsi à l'amélioration et l'essaimage des pratiques individuelles plus respectueuses du vivant. Ouvert à tous, ils ont été animés par des prestataires, spécialisés dans le jardin.

Voici les ateliers et animations organisés :

28/11/21 : Organisation d'un troc graines sur la place de Lomers

Les jardiniers et jardinières du groupement d'achat de Lomers, ont invité le public à un petit troc graines, pour que la biodiversité des jardins soit partagée. Une rencontre a été organisée lors du petit marché du dimanche matin de Lomers. L'objectif était simple : présenter le projet collectif, échanger des graines et des plants, et aller à la rencontre de voisins et voisines désireuses de s'informer sur le projet. Le troc-graine est un moment d'échange et de rencontre en dehors des logiques marchandes.

Atelier ouvert à tout le monde et sur la place publique avec autorisation de la mairie de Lomers.

Public : 30 personnes



27/02/22 : Atelier « Faire ses plants » avec l'intervention de Jérôme Goust

Un atelier pour apprendre à faire soi-même ses plants, dans une approche de l'agriculture biologique. De la graine à la plante, il s'agissait d'appréhender les principales étapes de développement d'un végétal, les difficultés que l'on peut rencontrer en tant que jardinier-e, le calendrier de semis ou de plantation et quelques méthodes simples à suivre pour faciliter l'organisation des plantations. Cet atelier était ouvert à tout le monde.

Public : 14 personnes.



7-8/05/22 : Formation « Comprendre son sol pour adapter ses cultures » avec l'intervention de Gérard Pagès

Au-delà du simple atelier, c'est une formation sur 2 journées reprenant les bases de l'agroécologie pour apprendre à comprendre le fonctionnement d'un sol qui a été organisée. Cette formation s'est déroulée en plusieurs temps à la fois théoriques (Diaporama, échanges et discussion) mais aussi pratiques (profil de sol, examen de quelques échantillons de terre et observation dans le jardin). De nombreux sujets ont été abordés où chaque personne a pu avoir la possibilité de questionner le formateur sur son propre projet tout au long des 2 jours.

Cet atelier était ouvert à tout le monde avec une participation financière minimum de 10€.

Public : 12 personnes.



D'autres ateliers seront organisés dans le temps pour poursuivre la dynamique d'échanges et d'apprentissage au sein du jardin comme par exemple sur le thème « Maladies, ravageurs, auxiliaires et traitements naturels pour un jardin en bonne santé, quelles méthodes de prévention, soins et solutions naturelles ? »

Achat et installation du système d'irrigation

Au-delà d'améliorer les pratiques de jardinage, l'autre enjeu pour le jardin est donc d'investir dans du matériel d'irrigation pour consolider et structurer le projet. Cette question du besoin en eau par l'investissement dans un système d'irrigation est un point fondamental pour la pratique maraîchère afin de dynamiser et développer les possibilités du jardin collectif par la culture de

nouvelles variétés légumières, impossibles à faire sans eau.

Ainsi, les achats de matériel d'irrigation ont débuté en avril 2022, mais les 1ers travaux d'installation n'ont pu démarrer qu'à partir du 1er juillet 2022, pour des raisons de disponibilité de pelle-mécanique. Pour que le matériel puisse être préservé du froid et du gel, le choix a été fait de l'enterrer et ainsi de faire une tranchée d'une longueur d'environ 250m.

Ces travaux se sont étalés sur 3 jours grâce à l'aide précieuse et bénévoles des membres du groupe de jardiniers et jardinières. Ces travaux ont été assez conséquents ; ainsi la suite du chantier s'est déroulé le mercredi 6 juillet pour se terminer dans la première quinzaine de juillet 2022.



Travaux et Installation du matériel d'irrigation dans le jardin

Récapitulatif bilan financier :

Dépenses		Recettes	
Achat de matériel d'irrigation (raccordement électrique, tuyaux, pompe...)	2972,93 €	Subvention coup de pouce	2000,00 €
		Autofinancement (propriétaires terrain notamment)	972,93 €
Prestation de services (formation et ateliers avec Jérôme Goust, Gérard Pagès, etc.)	280,00 €	Participation usagers aux ateliers	280 €
Contribution travaux mini-pelle (matériel, conducteur...)	1200 €	Contributions des bénévoles	1200 €
TOTAL	4452,93 €		4452,93 €

- **Terra Mater : Création d'un jardin partagé à Villefranche d'albigeois**

Rappels objectifs du projet :

Il s'agit de permettre :

- Production de nourriture saine et locales
- Sensibilisation des enfants du village aux questions de biodiversité, respect des cycles naturels ; économie des ressources (eau ; matière organique...)
- Création de liens entre les habitants du village et les générations qui ne sont pas tous amenés à se côtoyer (les compagnons d'EMMAÛS, les résidents du Bouscaillou, les élèves du primaire°, et les autres Villefranchois).

Mise en œuvre du projet : Projet réalisé.

Le fonds « coup de pouce » a permis l'achat d'outils de jardinage, de 10 arbres fruitiers, de planches pour la construction de bacs, de matériel de jardinage ou pour la récupération d'eau (tuteurs, tuyaux, robinets, cuve...) ainsi que terreau.

Avec ce matériel des temps plantation ont pu être organisés avec les enfants et élèves de l'école publique et des bacs potagers ont également été construits :



Plantation d'une haie champêtre



Plantation d'une cabane vivante en osier



Bacs potagers réalisés

Les 10 pieds arbres fruitiers ont été plantés :



D'autres bacs ont été construits et installés autour de la cantine scolaire et à proximité d'une cuve de récupération d'eau de pluie :



Récapitulatif bilan financier :

Dépenses		Recettes	
Achats pour le jardin (outils de jardinage, 10 arbres fruitiers, planches pour construction de bacs, matériel de jardinage et de récupération d'eau de pluie (tuteurs, tuyaux, robinets...) et terreau.	1310,22 €	Subvention coup de pousse	1048,18 €
		Autres financements (dont autofinancement)	262,04 €
TOTAL	1310,22 €		1310,22 €

Rq : Le cout des achats pour le jardin ayant été moindre que prévu initialement (1310,22 € au lieu des 1950 € prévu), la subvention « coup de pousse » est moindre afin de rester dans les 80% des dépenses éligibles.

- **Ma 2ème maison : Proposer aux familles la livraison de paniers et autres produits en circuits courts**

Rappels objectifs du projet :

Sensibiliser et amener les familles à consommer des produits de saison en faisant appel aux producteurs locaux en circuits courts et être ainsi dans une démarche solidaire.

Mise en œuvre du projet : Projet abandonné.

Suite à la signature de la convention « Coup de Pousse » avec le Pôle territorial de l'Albigeois et des Bastides, l'association a rencontré plusieurs difficultés interne engendrant des changements dans l'organisation et ne permettant pas de concrétiser le projet (notamment achat d'une chambre froide positive permettant de consolider le projet de circuit-court) :

- Octobre 2021 : départ de Mme Huertas, Responsable Technique de la micro-crèche de Lafenasse, Association ma deuxième maison (en charge de l'opération « coup de pousse ») et arrivée de Mme Plusquellec.
- Mai 2022 : départ également de Mme Huertas Mme Plusquellec.
- Été 2022 : arrivée Mme Lopez-Fort, actuelle Responsable Technique de la micro-crèche de Lafenasse, dont les priorités se concentrent à ce jour sur la stabilisation financière et organisationnelle des deux micro-crèches (Lafenasse et Fauch).

- **La sauce locale : Promouvoir les circuits courts dans la Vallée du Tarn**

Rappels objectifs du projet :

Il s'agit de proposer des produits frais dans de bonnes conditions sanitaires et ainsi d'équiper le local de matériel frigorifique (vitrine réfrigérée). Par ailleurs, pour assurer la pérennité du projet, des actions de communication sont prévues et pour faciliter la tâche administrative, le recours à une plateforme numérique qui centraliserait les commandes serait souhaitable (rappels, factures, newsletter...).

Mise en œuvre du projet : Projet réalisé.

Achat vitrine réfrigérée

Le frigo vitrine double a été acheté d'occasion (plutôt que neuf comme prévu initialement) ; dans une logique de réemploi et de réduction de la consommation des équipements ainsi que de faire des économies sur le budget global du projet.

Ce frigo permet d'accueillir des producteurs proposant des produits frais. Il est vitré ce qui permet de mettre en valeur les produits et il est double ce qui permet de séparer distinctement les produits laitiers des produits carnés afin d'assurer de bonnes conditions sanitaires de stockage.

Sur la photo ci-dessous on retrouve l'équipe des producteurs au complets dans le local de l'association et sur la gauche la nouvelle vitrine réfrigérée.



Producteurs rassemblés de la nouvelle vitrine réfrigérée

Communication et Plateforme numérique pour améliorer la gestion du projet

Le deuxième investissement concerne la communication avec en particulier la réalisation par un graphiste puis l'installation d'un panneau au niveau de la devanture du local associatif ou encore de signalétique en bord de route.

Enfin la mise en relation des adhérents se fait désormais via le déploiement d'une plateforme numérique. Lancée début novembre 2021 elle permet aux adhérents consommateurs de voir et choisir leurs produits et de pouvoir suivre leur panier de commande tout au long du mois (le paiement des produits est mensuel). Il faut d'abord adhérer pour pouvoir se connecter au site et utiliser la plateforme.

Coté producteur le site clarifie et synthétise les commandes et leur permet un gain de temps important dans la gestion quotidienne. La facturation numérisée facilite également l'échange pour tous.

Dans un second temps, l'association envisage d'utiliser cette plateforme pour animer des échanges moins formels entre les adhérents comme la transmission d'informations ou d'annonces, le partage de recettes via une rubrique dédiée, ou encore la diffusion des événements et animations locales via une rubrique agenda, etc.



Élément graphique et de communication autour du projet de La Sauce Locale

Le lien pour consulter le site : [La Sauce Locale](https://www.lasaucelocale.com)

Récapitulatif bilan financier :

Dépenses		Recettes	
Déploiement de la plate-forme numérique SOCLEO	576,00 €	Subvention coup de pouce	1000,00 €
Vitrine réfrigérée d'occasion	600,00 €	Autres financements (dont autofinancement)	417,20 €
Graphiste	180,00 €		
Support de communication : bâche	34,80 €		
Support de communication : panneau	26,40 €		
TOTAL	1417,20 €		1417,20 €